

→ Intégration du site de Gramat au CEA

La CFE-CGC signe l'accord

Le Centre d'Études de Gramat dans le Lôt rejoint le CEA dès le 1er janvier 2010. À cette date, le rapprochement annoncé le 24 juillet 2008 par François Fillon dans le cadre de la restructuration de la Défense Nationale sera effectif.

Dès mi-août 2008 la CFE-CGC du CEA, associée à la CFE-CGC de la défense a préparé ce rapprochement. La négociation, menée par le CEA a débuté mi-février 2009 malgré le rejet catégorique du projet et les refus de négociation de la CGT, de la CFDT et de l'UNSA. Les travaux effectifs ne débuteront effectivement que fin avril 2009. De nombreuses réunions du personnel organisées par la CFE-CGC ont permis de dégager un consensus chez les cadres du site. Les

personnels à statuts très disparates de la DGA viendront rejoindre les équipes du CEA.

- Ils garderont leur sécurité d'emploi,
- Une augmentation de 5 % de leur salaire (toutes primes fixes comprises) leur est attribuée,
- Une prime à la signature d'un montant de 1000 € leur sera versée dès leur intégration,
- Le montant de leur retraite leur est garanti, si besoin est, dans le cadre de leur statut fonction publique.

Du côté des programmes de recherche du site lotois, le CEA et la DGA signent une convention garantissant ceux-ci pendant la durée de la prochaine loi de programmation militaire qui viendra prochainement en débat au Parlement. Cette convention règle aussi les problèmes de transfert de la propriété et les transferts financiers générés par les recrutements des personnels. La CFE-CGC attend du ministère de la Défense et de celui de l'Économie et des Finances qu'ils tiennent les engagements pris à cette occasion.

Le CEA, quant à lui, lancé dans une nouvelle réorganisation de son secteur défense, devrait à terme transférer quelques programmes et installations sur le site.

Le CEA est un établissement public de 17000 salariés dont 4500 dans le pôle défense.

Le centre d'études de Gramat réalise actuellement les programmes liés à la vulnérabilité des armements. 250 salariés y sont affectés.



Abonnement

<http://el.sictam-cfecgc.fr>

et réactions par courriel

el@sictam-cfecgc.fr

Le + syndical

